



Réunion du Conseil d'Administration

- Vendredi 07 mai 2021 -

Membres élus présents	ATTANASIO Emile, AUGE Emilie, BERNARDI Jean Michel, BIELLE Catherine, BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, COURTOIS Hervé, DEMEURE Marc Olivier, GAUTIER Laura, GUIRAUD Philippe, LALLEMAND Thibault, LINARD Stéphane, MONTAGNE Frédéric, PIORUN Gaëtan, WOLFF Ludovic
Membres élus excusés	PIERSON Hélène
Membres élus absents	LAURENT Christel
Invités présents	AUBANTON Arthur, DUCQUOC Yann, MEUNIER Vivien, SERRADELL Michel
Invités excusés ou absents	BAURES David, GOUDIER Pascal, ICART Joseph, LE HIR Nicolas, MAILHE Richard, NOYE FABRICE, SEYNAT Nicolas, VILLENEUVE Lionel
Salariés présents	AMO Thomas, CAMACHO Soledad, FRANTZ Matthias, QUENETTE Nicolas

POINT COMPTABLE : IMPACT COVID

Un point comptable a été présenté lors du BE du 30 avril dernier présentant un déséquilibre déficitaire d'environ 50 000€ par rapport au BP de validé en janvier. Le Budget prévisionnel (BP) 2021 avait également été repris en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire liée au COVID.

2 groupes de travail ont retravaillé le BP afin de voir quelques pistes d'économies que l'on pouvait faire :

Sur les dépenses : fermeture du local de Balma envisagée, actuellement les réunions se font en visio donc pas de déplacements, stage de février annulé et reprogrammé en partie en le couplant au stage CF jeunes, 400 € de plus (école de Raid en +), déplacement des CTL en moins, charges URSSAF en moins (2 mois d'exonération et chômage partiel à 50 % pendant 2,5 mois), baisse des licences, annulations de manifestations (licences manifestations, pass compétition et arbitrages en moins), annulation de l'achat du fourgon pour cette année.

Sur les recettes : participation des stagiaires à ajuster (en fonction de la participation), subventions du Conseil Régional qui seront inférieures par rapport à la demande ainsi que la subvention du fourgon en moins, partenaires (il est demandé à notre stagiaire de faire des efforts de ce côté-là), licences en moins, annulations de manifestations (licences manifestations, pass compétition, arbitrages et chronométrages en moins), pénalités d'arbitrages non fournies qui seront également annulées comme l'an passé compte tenu du contexte actuel. Quelques recettes supplémentaires : aide de la DIRECCTE suite au chômage partiel, LNF (dispositif de formation sur la préparation mentale, le formateur nous reverse 15 % des inscriptions).

Au départ, notre BP 2021 était déficitaire de 6 526 €, compte tenu des modifications mentionnées, il sera d'environ 31 000 € (pris sur nos fonds propres). Ce qui ramènerait les fonds propres de la Ligue à environ 51 500 €.

Le BP va être encore retravaillé et les Trésoriers proposeront une version synthétique du nouveau BP



2021 et il faudra tout au long de cette année être vigilant et faire en sorte de réduire les dépenses autant que possible.

Le Trésorier propose de faire une prospective d'un budget prévisionnel sur 3 ans de manière à anticiper les difficultés éventuelles.

Le Président souligne que "en conséquence, nous devons reconsidérer, réorienter ou pondérer un certain nombre de nos actions.

La Trésorerie est une tâche sérieuse qui nécessite une attention soutenue, j'entends par là que les Trésoriers sont en temps normal les membres du CA les plus investis, ils le sont d'autant plus lorsqu'on évolue dans le contexte qu'on connaît aujourd'hui. C'est pourquoi je demande à nos trésoriers d'être plus impliqués encore pour trouver les aides, les financements et solutions qui pourraient accompagner notre sortie de crise en minimisant l'impact sur nos activités. Je demande aussi à Soledad et Thomas d'être particulièrement scrupuleux sur la mise en œuvre comme il l'ont toujours fait. Je suis confiant, je sais que nous pouvons compter sur eux.

Et n'oublions pas de regarder devant, de poursuivre nos engagements, de bâtir des projets, il y aura une saison 2021 mais aussi 2022 et 2023..."

MISSION COVID : ETAT DES LIEUX

Un travail a été effectué par Emilie ATTANASIO et Marc Olivier DEMEURE.

Un onglet COVID a été ajouté sur le site de la Ligue avec 4 pages (pour pouvoir répondre aux questions des clubs et des personnes qui chercheraient des infos par rapport au COVID) :

- « Fond de solidarité ANS » à destination des Clubs et CODEP ;
- « Guide des bonnes pratiques et règles à respecter », plutôt d'actualité pendant le confinement ;
- « Guide et protocoles pour les organisateurs » ;
- « Informations F.F.TRI. » avec des liens sur le site de la F.F.TRI..

Emilie a également retravaillé sur le tableau qui avait été proposé par l'ancien Vice-Président de la Ligue concernant une enveloppe de 15 000 € (versement prévu en 2021) pour venir en aide aux organisateurs n'ayant pas pu organiser en 2020 et qui réorganiseraient en 2021.

Un grand nombre de ces mêmes organisations sont également annulées en 2021.

Le Trésorier préconise une aide pour ceux qui veulent maintenir leurs manifestations avant qu'ils annulent et les aider davantage sur les protocoles sanitaires.

Emilie va continuer à travailler sur l'aide aux organisateurs (enveloppe de 15 000 €) et lors du prochain CA, une décision sera prise.

PROJETS DE LIGUE : AMBITIONS 2021-2024

Ce projet ne sera pas détaillé ce soir, l'idée était de le partager aux membres du CA de la Ligue pour en prendre connaissance dans un premier temps. On aura l'occasion de le reprendre et de le retravailler. Le projet est tronçonné en fonction des différentes commissions afin que chaque commission puisse s'identifier, ce qu'il y a dans ce projet, qui la concerne et comment dans son projet elle va pouvoir intervenir et mettre en œuvre sur la partie qui lui revient.

On pourra l'aborder sur les réunions des commissions que l'on fera.



SOUSSION A VALIDATION : ENGAGEMENT DES DEMARCHES POSTE « AGENT DE DEVELOPPEMENT »

Il est soumis aux membres du CA de la Ligue la validation de la démarche à convertir le poste qu'occupe actuellement notre stagiaire.

Compte tenu des besoins à la Ligue, le poste sera axé en partie sur l'accompagnement des clubs pour différentes tâches, dont le partenariat/mécénat mais dans une faible proportion.

Le document « note d'opportunité » permet d'expliquer le projet, une fiche de poste a été détaillée.

Nous pourrions bénéficier d'une aide de l'ANS appuyée par la DRAJES d'un accompagnement de 12 000 € par an pendant 3 ans.

Par contre, ce poste doit être créé en 2021, on a jusqu'au 31 décembre.

Le poste serait un temps plein en groupe 3 dans un premier temps.

Si ce poste n'est pas créé, il y a des actions qu'on ne pourra pas mettre en œuvre ou pas aussi bien ni en totalité.

L'avis du Trésorier est demandé.

Le Trésorier pense qu'il est préférable de mettre en sommeil cette partie-là compte tenu des incertitudes financières qui pèsent sur la Ligue. L'idée est de répartir les tâches sur les salariés. Il trouve mal venu de créer un poste alors que l'on est en déficit.

Finalement il est décidé d'entreprendre la démarche en faisant une demande auprès de la DRAJES, cela ne nous engageant en rien.

En fin d'année, un point sera fait et il y aura un signe en septembre, octobre et novembre au moment de la reprise des licences. L'embauche en décembre 2021 sera alors soumise au vote et mise en place si la conjoncture le permet.

BILAN FORMATIONS BF5, BF4, LNF

Formation BF5 :

L'examen final a eu lieu le week-end dernier.

Il y a eu 90 % de réussite (le 10 % d'échec correspond en partie à des candidats qui ont abandonné en cours de route).

Cela représente donc 36 nouveaux lauréats (contre 23 la saison dernière).

Formation BF1 :

Mise en place pour la première année du BF1, elle compte 12 stagiaires.

Formation qui à terme sera portée par les CODEP (si possible dès la saison prochaine) que l'on va développer sur l'olympiade.

Formation BF4 :

36 stagiaires (Grand Sud-Ouest) sur cette formation que l'on porte avec la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Il reste encore à évaluer nos 18 stagiaires.

Formation LNF :

Il s'agit d'un partenariat que l'on a signé cette saison avec une société qui propose une formation en préparation mentale.

Pour le moment il y a 21 personnes qui sont entrées en formation auprès de LNF avec le code du partenariat Ligue.



Le coût de cette formation varie entre 1 400 € à 1 800 € par personne et 15 % de ce montant est reversé à la Ligue.

DEMARCHES ANS : VERS LES CLUBS, LES CODEP, LA LIGUE

Le plan PST est porté par les DRAJES dans lequel il y a 3 plans intéressants pour nous, nos clubs et nos CODEP :

- plan emploi ,
- plan savoir nager,
- un fond territorial de solidarité pour aider les clubs et les associations en difficulté.

Au vu du bilan annoncé aujourd'hui pour la Ligue, nous allons faire une demande de ce fond de solidarité où l'on intégrera l'aide COVID que nous allons apporter à nos organisateurs.

PSF (ancien ANS) : plan porté par la fédération et qui s'articule autour d'une note de cadrage écrite par la F.F.TRI.

Au niveau de la Ligue nous avons une commission ANS qui est composée de 4 membres (Laura GAUTIER, Philippe PERROUX, Vivien MEUNIER et Sandrine FONTIMPE) ayant pour rôle d'annualiser l'ensemble des dossiers des clubs et des CODEP.

L'enveloppe est de 24 000 € pour l'Occitanie cette année contre 19 000 € la saison dernière.

PARATRIATHLON : ACHAT D'EQUIPEMENT D'AIDE A LA SORTIE DE L'EAU

Quelques réunions de la commission paratriathlon ont été faites avec Frédéric et son équipe pour mettre en place les 1ers éléments et les dispositifs.

Nous allons faire l'acquisition d'un petit équipement léger qui fera partie du matériel mis à disposition pour les organisateurs. Il s'agit d'un équipement qui permet d'aider les athlètes handicapés lors des sorties de l'eau. C'est un achat qui représente environ 200 €. Dans un premier temps nous allons en acquérir deux (un pour chaque antenne).

Lors d'un tour de table avec des paratriathlètes il est ressorti 2 points :

- les paratriathlètes ne sont pas facilement identifiés sur les épreuves
- la difficulté d'accessibilité sur les épreuves

Le but est de se mettre petit à petit à niveau par rapport aux réglementations techniques et sportives de la fédération pour l'accueil des personnes en situation d'handicap.

Une évaluation va être réalisée prochainement sur les capacités d'accueil des personnes en situation de handicap sur les épreuves et dans les clubs et inciter les structures à accueillir le maximum de personnes.

Le référencement dans HandiGuide : inviter les clubs ayant des personnes en situation de handicap d'aller se référencer dans HandiGuide. Il faut faire cette démarche qui va devenir nécessaire et permettra d'avoir des crédits.

Un guide de la personne en situation de handicap dans le club et un guide de la personne en situation de handicap sur les épreuves vont être mis en forme à la rentrée prochaine. Il conviendra alors de les diffuser à l'ensemble de nos clubs organisateurs.



REGLEMENT INTERIEUR CRA 2021

Modifications à adoptées :

- l'année
- la tenue des réunions qui peuvent se faire en distanciel ou en présentiel ou même les deux.

Le règlement intérieur CRA 2021 est validé à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'UNE NEWSLETTER

Nous avons pris un abonnement à un service en ligne qui permet de concevoir des e-mailings et envoyer des informations. Diffusions régulières, en moyenne chaque 15 jours mais aussi ponctuellement.

La mise en place de cette newsletter permet de relayer les informations et les actualités de la Ligue et même de la Fédération parfois.

Les missions et les commissions ont toutes leur place dans cette newsletter.

Il suffira de nous faire parvenir avant le 10 du mois vos informations à diffuser.

QUESTION DIVERSES

Retour réunion F.F.TRI. / Ville de Toulouse :

Le Président de la F.F.TRI. accompagné de son Directeur de Cabinet ainsi que du Président et du Directeur Technique de la Ligue Occitanie ont rencontré l'Adjointe aux Sports à la mairie de Toulouse ainsi que le Directeur de TEAM ONE GROUPE (qui est une structure d'événements étroitement lié à la ville de Toulouse) et le Directeur du pôle événementiel Toulouse.

La municipalité de Toulouse souhaite accueillir un événement majeur de Triathlon de type international ou du moins d'une certaine envergure peut-être pour 2022.

Rien n'est fixé pour l'instant mais il est intéressant de voir que la Mairie de Toulouse s'intéresse à notre discipline et à remettre au cœur de ville un événement majeur.

Retour réunion CRE-U Ligue + Conseil Régional + Ville de Toulouse :

Réunion ayant pour objectif de présenter le centre régional d'entraînement que l'on ambitionne sur Toulouse pour accueillir les jeunes étudiants qui sont issus des clubs du territoire et des villes périphériques et qui sont souvent contraints soit à quitter le Triathlon parce qu'ils n'ont pas de solutions d'entraînements soit à quitter leur club d'origine pour pouvoir poursuivre leur pratique.

2 problématiques :

- financière : plus on sera épaulé et moins cela portera sur la Ligue, nos Clubs et nos pratiquants,
- technique : l'accès aux bassins (problématique sur le Toulousain).

Débat très constructif, ils sont motivés et prêts à mettre de l'argent dans le projet.

Pour la rentrée 2021 c'est difficilement envisageable. On verra à quel rythme on peut mettre cela en œuvre.

On attend également un retour du Président du club de Triathlon de Montauban qui est chargé de sonder les clubs régionaux (qui sont étoilés) pour évaluer le nombre de jeunes concernés par ce dispositif.



Dès que possible une réunion du CA de la Ligue physique sera mise en place.

Fin de la réunion vers 21h30

Thibault LALLEMAND
Président

Daniel BOISSIERE
Secrétaire Général